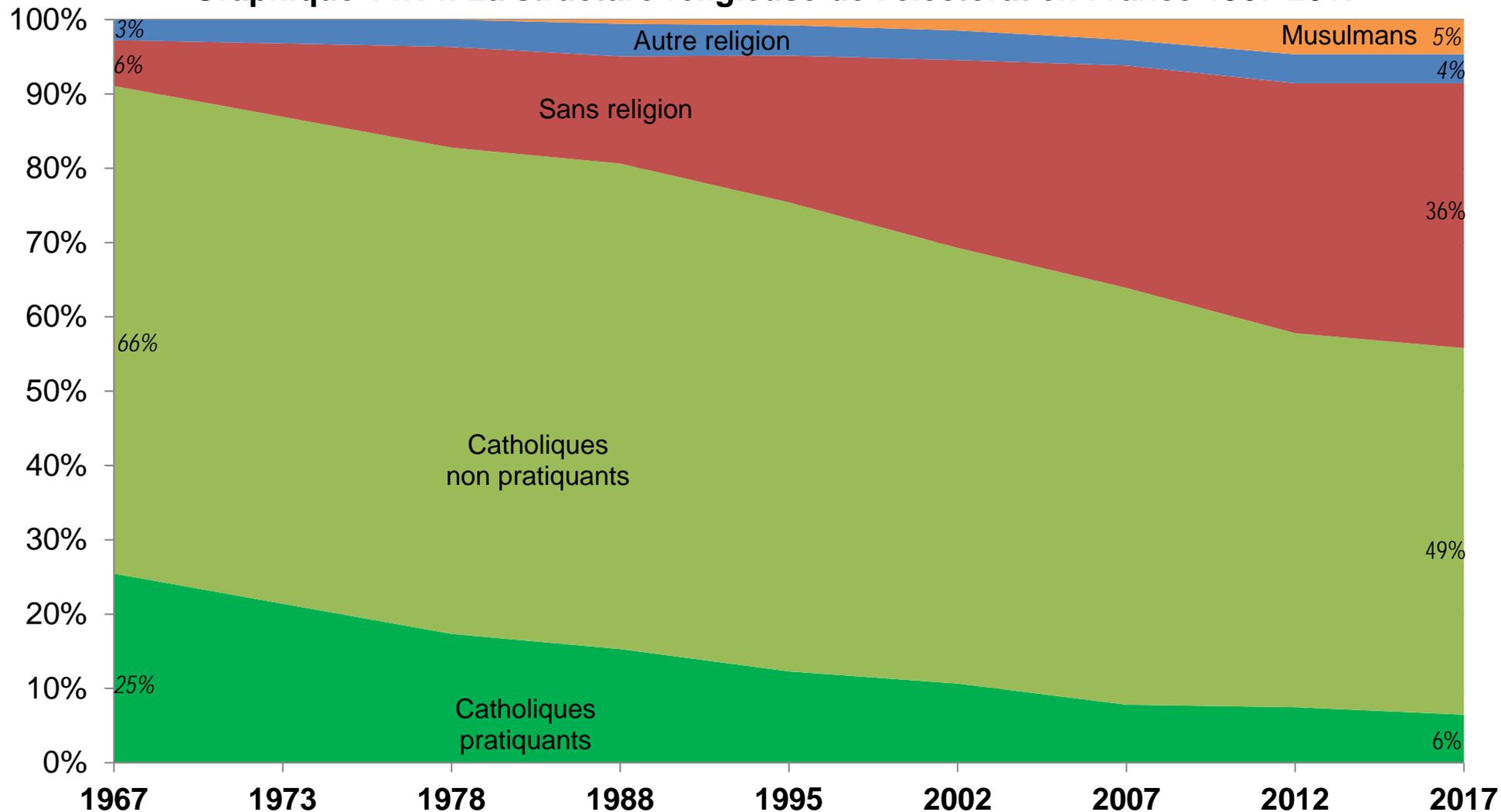


Graphique 14.14. La structure religieuse de l'électorat en France 1967-2017



Lecture. De 1967 à 2017, la proportion de l'électorat se déclarant comme catholique pratiquant (au moins une fois par mois à l'église) est passée de 25% à 6%. Les catholiques non pratiquants sont passés de 66% à 49%, les personnes se déclarant sans religion de 6% à 36%, les autres religions (protestantisme, judaïsme, bouddhisme, etc., à l'exception de l'islam) de 3% à 4%, et les personnes se déclarant comme musulmans de moins de 1% à 5% de l'électorat. Sources et séries: voir piketty.pse.ens.fr/ideologie.